Chambre de Métiers
et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme

Allier (03)
Cantal (15)
Haute-Loire (43)
Puy-de-Dôme (63)

Cap'Artisans

Magazine des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne

Mars 2014 N°5

www.cma-puydedome.fr

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

1ER PRIX STARS & MÉTIERS

David Jakubowski P. 3

5 ET 6 AVRIL 2014

Au Domaine de La Prade à Cébazat

L'Artisanat d'art à l'honneur

CAPEA ACTION

Une démarche de progrès pour les entreprises artisanales ! P. 4

capeA ACTION

AUVERGNE

JEMA 2014 EN AUVERGNE : **le temps de la création** p. 7

Les Journées Européennes des Métiers d'Art :
trois jours d'immersion au cœur de l'excellence **p. 8 / 9 /10**

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Région Auvergne

IL Y A LOIN DE LA COUPE AUX LÈVRES, d'où la nécessité de prendre du recul

Le sempiternel refrain de la baisse des charges et de la simplification est revenu.

Bravo à l'effet d'annonce présidentiel mais qu'en est-il sur le terrain et le calendrier législatif ?

Notre marché, à nous les artisans, est en grande partie induit par la confiance en l'avenir, les besoins et le pouvoir d'achat qui en conditionne le passage à la commande.

Chaque grand message de l'État s'adresse à l'opinion publique dans « l'ici et maintenant » et non pas à l'horizon 2017 !...

Mais restons lucides aujourd'hui, puisqu'on lui annonce la baisse de nos charges, notre client est donc en droit de réclamer une baisse des prix, nos employés de demander une augmentation !...

COMMENT EXPLIQUER, SE JUSTIFIER ?

Comme pour le CICE, combien d'artisans en ont bénéficié... très peu...

L'Élysée réclame des contreparties : emplois et investissements... les chefs d'entreprise que nous sommes devrons créer des emplois, réaliser des investissements, mais encore faut-il avoir du travail, de la commande à long terme !...

La responsabilité, nous l'assumons au quotidien, pas besoin de « pacte », d'ailleurs celui prévu en 2013 avec notre ministre n'est pas encore signé... et donc pas mis en œuvre...

Les artisans jouent amplement leur rôle dans l'indispensable effort collectif pour la réduction des déficits publics, on ne coûte rien à l'État, on ne tend pas la main, au contraire nous sommes percepteurs bénévoles de la TVA augmentée, maîtres d'apprentissage, employeurs, investisseurs.

En revanche, l'État nous affaiblit financièrement, nous mettant en péril tout en demandant aux élus et collaborateurs des CMA de faire plus et mieux... avec moins.

QUI PEUT NOUS VOIR COMME PRIVILÉGIÉS ?

Là aussi, combien d'artisans constatent une baisse de charges ou de simplification ?

Ce n'est pas comme cela que la confiance entre nous reviendra.

Le changement est le levier du progrès, les artisans s'adaptent aux mutations mais ils ont besoin d'être accompagnés par leurs organisations professionnelles et notre Chambre de Métiers et de l'Artisanat et, ensemble, nous demandons la vérité.

Quelle baisse de charges, combien, quand, compensée par quoi ?

Les transferts sociaux évoqués ne doivent pas amoindrir nos marges car les marges d'aujourd'hui font ou défont les investissements de demain et les emplois d'après-demain.

L'offre peut créer la demande, mais pas dans la confusion des paroles et des chiffres.

Les artisans sont des responsables qui s'engagent sur des obligations de résultats, ils n'en attendent pas moins de l'État.

Serge Bagel

Maître Artisan plâtrier-peintre

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Puy-de-Dôme

... à lire aussi...

CapArtisans

■ ALLIER
> www.cma-allier.fr
- *L'IUT de l'Allier, proche de l'artisanat*
- *2e Forum de la reprise, création et de la transmission d'entreprises artisanales le 4 avril 2104 à Vichy*
- *5e Forum des métiers de l'Artisanat et de l'Apprentissage le 23 avril 2014 à Yzeure*

■ CANTAL
> www.cma-cantal.fr
- *Le Salon des Métiers d'Art à Aurillac*
- *Le prix Générations Artisans*

■ HAUTE-LOIRE
> www.cma-hauteloire.fr
- *Certimétiers*
- *Le titre de Maître Artisan*
- *Quatre mois pour s'installer...*

3 Événement - *Prix départemental Stars & Métiers 2014*
4-6 Actualités - *CAPEA Action - Dispositif d'aides aux entreprises SIAGI - Les Artimobiles - Les Forums des métiers et de l'orientation Vous souhaitez recruter un apprenti*
7 AUVERGNE - JEMA 2014 en Auvergne : le temps de la création
11-12 DOSSIER - La formation continue
Un investissement gagnant pour développer son activité
13 Éclairage - *Agriculteurs-artisans - Carte d'artisan 2014*
14 Organisations professionnelles
15 Zoom sur... - *Le Contrat de génération*

CapArtisans - Directeur de la publication : Christian Vabret
Responsable de la rédaction : Bernard Sabot - Comité de rédaction : services de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne
Crédits photos : Chambres de Métiers et de l'Artisanat 03 / 15 / 43 / 63 / Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat
CRMA Auvergne - 17, boulevard Berthelot - CS 70149 - 63407 Chamalières Cedex 1 - Contact : service communication - Tél. 04 73 29 42 00 - contact@crma-auvergne.fr - www.crma-auvergne.fr - Dépôt légal à parution

CMA Puy-de-Dôme - Directeur de la publication : Serge Bagel
Responsable de la rédaction : Frédérique Paquet - Comité de rédaction : services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme
Crédits photos : CMA 63 - © Thinkstock - Administration : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Immeuble Jean-Paquet - 17, bd Berthelot - 63407 Chamalières Cedex
Tél. 04 73 31 52 00 / Fax 04 73 31 52 01 / www.cma-puydedome.fr
Tirage : 13 160 exemplaires - ISSN : 2266-6559 - Publicités : Centre France Publicité - Conception / réalisation : FUSIUM (Auvergne - France) F30719 - Tél. 04 73 73 25 25 - PEFC 10-31-1928 IMPRIM'VERT

■ **Stars & Métiers**

Un prix qui met en lumière les talents !

Organisé par les Banques Populaires et les Chambres de métiers et de l'artisanat, le prix Stars & Métiers récompense au plan départemental, régional puis national les chefs d'entreprises artisanales pour leur savoir-faire et leur réussite en matière d'innovation technologique, managériale, commerciale et stratégique.

La dimension innovante des projets, la qualité des produits, la créativité, l'exemplarité des démarches, les perspectives de développement, les performances commerciales et stratégiques ainsi que la qualité de la gestion ou encore la qualité de la formation et du savoir-faire mis en œuvre dans l'entreprise sont autant de critères sur lesquels s'est appuyé un jury composé de représentants de la Banque Populaire du Massif Central, de la CMA du Puy-de-Dôme, et des organisations professionnelles.

Une première sélection départementale opérée le 21 janvier dernier a permis de retenir trois entreprises sur les treize présentées :

- la Sarl JAKUBOWSKI, chaudronnerie serrurerie à Thiers (1er prix) ;
- Françoise AZAM, salon de coiffure à Clermont-Ferrand (2e prix) ;
- Olivier BACCONNET, carrosserie peinture à Pont-du-Château (3e prix).

La Sarl JAKUBOWSKI concourra prochainement pour le prix régional, passage obligé pour accéder à la finale nationale. ■

Zoom sur David JAKUBOWSKI, lauréat départemental

« Une logique de responsabilisation sur le résultat de l'entreprise »

Investir sur l'humain compte parmi les priorités de l'entreprise JAKUBOWSKI, spécialisée dans la chaudronnerie, tuyauterie, charpente, bardage et serrurerie à Thiers. En lui décernant le premier prix Stars & Métiers dans la catégorie « Management des Ressources Humaines » le jury a récompensé la volonté constante de son dirigeant d'améliorer le niveau de compétence et la motivation de son personnel.

« Nous avons fait évoluer nos modes de management avec une logique de responsabilisation sur le résultat et une autonomie importante sur les méthodes de travail suivi des gains de productivité qui permettent de réduire les coûts et d'être plus compétitif face à la concurrence ainsi qu'une amélioration des produits. Les salariés deviennent polyvalents et peuvent ainsi acquérir de nouvelles compétences » confie David JAKUBOWSKI avant d'ajouter : *« Chaque semaine, une réunion d'échange avec l'ensemble du personnel permet de susciter l'engagement et la prise d'initiative des équipes de travail en les responsabilisant et en les intégrant dans la vie quotidienne de l'entreprise et, surtout lors de la prise de décisions. »*

Des sessions de formations qualifiantes à l'attention du personnel sont mises en place régulièrement au sein de l'entreprise par des formateurs agréés.

Un plan de formation axé sur le bien-être et la sécurité au travail

Lorsque David JAKUBOWSKI rejoint l'entreprise familiale en 1989 créée par son père Gilles en 1973, celle-ci compte alors onze employés dont 2 apprentis. Aujourd'hui et après avoir fait valoir son droit de suite, elle emploie 38 salariés dont 7 apprentis.

Outre le management exemplaire de son équipe, l'entreprise est certifiée Qualibat et a mis en place une démarche ISO 9001. Résultat : un chiffre d'affaires en augmentation de 30 % ces trois dernières années avec une clientèle régionale constituée pour 70 % par les entreprises, 20 % par les administrations et 10 % par les particuliers.

Des projets ? David JAKUBOWSKI n'en manque pas !

Trois nouvelles embauches sont envisagées prochainement ainsi que la mise en place d'un nouveau plan de formation axé sur le bien-être et la sécurité au travail.

« Après la mise en place de basculeurs pour lutter contre les troubles musculo squelettiques (TMS), nous aimerions améliorer l'ergonomie des postes et des conditions de travail afin de pallier à d'éventuelles maladies professionnelles ou risques psychosociaux » indique David JAKUBOWSKI pour lequel *« la responsabilité sociétale des entreprises est une intégration volontaire dans le rôle social, environnemental et économique et fait partie de leurs facteurs de réussite. Elle couvre le bien être des salariés, l'empreinte écologique de l'entreprise, la qualité des filières d'approvisionnement et de la sous-traitance. »* ■

Des conditions de travail optimales récompensées.

Soveca groupe
Concessionnaire
DAF et NISSAN
Utilitaires
VENEZ DÉCOUVRIR LA NOUVELLE GAMME
NISSAN UTILITAIRES
NISSAN
Innovation that excites
NV 200
PRIMASTAR
NV 400
NT 400
NT 500
*Voir conditions en magasin.
Soveca 63 garage
GERZAT
2, rue Benjamin Franklin
RD 772 - Z.I. de Gerzat Sud - 63360 Gerzat
Tél. 04 73 84 84 75 - Fax 04 73 77 09 70
Soveca 03 garage
MOULINS
Parc d'Activités Logistiques - Centre routier
Z.A.C. des Gris - 03400 Toulon-sur-Allier
Tél. 04 70 34 11 99 - Fax 04 70 34 11 73
Soveca 43 garage
ESPALY
Route des Estreys
43000 Espaly
Tél. 04 71 02 67 03 - Fax 04 71 02 75 76
SAINTE SIGOLENE
La Guide
43600 Sainte Sigolène
Tél. 04 71 66 16 23 - Fax 04 71 66 46 73

■ **CAPEA Action**

Une démarche de progrès pour les entreprises artisanales !

Assurer la pérennité et la performance des entreprises artisanales, voilà l'ambition de CAPEA Action (Cycle d'amélioration des performances de l'entreprise artisanale), démarche de progrès aboutissant à la réalisation d'un diagnostic global de l'entreprise et soutenue par la Région.

Depuis sa mise en place en 2008, 52 entreprises artisanales en Auvergne ont bénéficié du dispositif CAPEA. Coordonnée par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Auvergne, et financée en grande partie par la Région (80 % du coût des diagnostics et conseils apportés aux entreprises), CAPEA est une démarche personnalisée et adaptée aux besoins spécifiques de chaque entreprise, prenant en compte l'ensemble de ses problématiques. Comment améliorer son organisation, diminuer les coûts de production, optimiser les délais, augmenter la rentabilité ou encore mettre en place des indicateurs de performance sont autant de questions auxquelles répond ce programme d'accompagnement modulaire et flexible de la petite entreprise dans les domaines de l'organisation et du management.

Une vision extérieure de l'entreprise

« Quand on dirige une PME, on a souvent la tête dans le guidon, et on a du mal à s'en extraire. Le dispositif CAPEA permet d'avoir une vision extérieure grâce à un consultant qui dresse un livre blanc avec les points forts et les points faibles de l'entreprise » souligne Cindy Laroche, ingénieur qualité, pilote du dispositif CAPEA à la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne. Et d'ajouter : *« Les chefs d'entreprise artisanale le constatent chaque jour : leur clientèle est de plus en plus exigeante et volatile, les technologies évoluent de plus en plus vite et les normes françaises et européennes sont de plus en plus contraignantes. Ils doivent s'adapter constamment à ces changements en assurant une bonne rentabilité de leur activité dans le respect des pratiques liées à leur métier. CAPEA Action est une réponse à ces problématiques. »*

Optimiser le quotidien et pallier les déficiences

Douze chefs d'entreprises participent à la nouvelle session 2013/2014 de CAPEA. Huit d'entre eux dirigent une entreprise implantée dans le Puy-de-Dôme. Tous viennent chercher le précieux sésame qui conduira leur entreprise vers une meilleure prise en compte de l'ensemble de ses fonctions en optimisant le quotidien et en palliant les éventuelles déficiences immédiates.

Philippe Lacour, prothésiste dentaire, est à la tête d'une entreprise qui emploie 9 salariés, parmi lesquels sa fille Margaux impliquée, elle aussi, dans la démarche CAPEA. Ses objectifs sont clairs : restructurer l'organisation du travail en interne et améliorer la gestion de ses ressources humaines.

« La réussite de cette démarche passe par l'adhésion de tous, le chef d'entreprise et l'ensemble de son personnel. Les réunions collectives organisées régulièrement tout au long de cette démarche qualitative sont la clé pour démystifier ce dispositif, l'appréhender de manière positive et faire que chacun se remette en question dans le travail qu'il effectue au quotidien ».

Une qualité d'échanges

Pierre Pougheon dirige depuis 2004 l'entreprise CLIMTEC spécialisée dans le chauffage, la climatisation, la maintenance et le dépannage.

« Quand j'ai créé mon entreprise, nous étions deux. Aujourd'hui, nous sommes 12 et la façon de la gérer n'est plus la même. Grâce à la formation CAPEA, j'ai pu avec l'aide d'un consultant mettre en place des processus pour mieux redéfinir les tâches de chacun, planifier des entretiens individuels et proposer un plan de formation aux salariés. Actuellement, j'envisage une nouvelle stratégie commerciale avec notamment l'élaboration d'un tableau de bord qui permettra un suivi financier précis avec des objectifs de développement. Le consultant CAPEA me guide sur le principe d'organisation d'une démarche ISO 9001 notamment par l'amélioration continue et la recherche du zéro défaut. Aujourd'hui, je me sens plus confiant pour prendre les bonnes décisions, créer des emplois en accord avec les besoins de l'entreprise. » ■

Les entreprises « CAPEA Action » session 2013-2014, accompagnées de Cindy Laroche, ingénieur qualité à la CRMA Auvergne et pilote du dispositif ainsi que des consultants Laurent Brossard (ADES) et Christian Vérot (Action Conseil Performances).

Votre contact : Cindy LAROCHE, ingénieur qualité, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne au 04 73 29 42 07

MODE D'EMPLOI

Le concept qui s'établit sur un an est rythmé par quatre phases :

- un pré diagnostic CAPEA réalisé sur l'ensemble des fonctions détermine les axes de progrès de l'entreprise. Il est la clé d'entrée de CAPEA Action ;
- 4 jours de formation (Préparer l'avenir, Améliorer sa gestion, Améliorer l'organisation, Motiver son équipe) ;
- 10 demi-journées d'accompagnement dispensées par un consultant rigoureusement sélectionné ;
- Le diagnostic CAPEA de sortie qui permet de mesurer les écarts (vis-à-vis du début du dispositif).

Made in CentreFrance

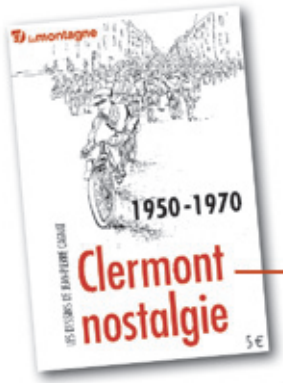

Hors-série 64 pages 5,00€*

Hors-série 132 pages 7,50€*

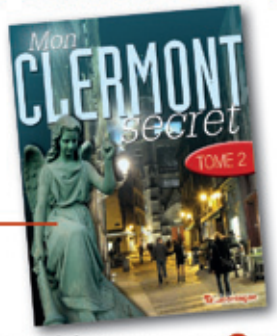

Hors-série 112 pages 7,50€*

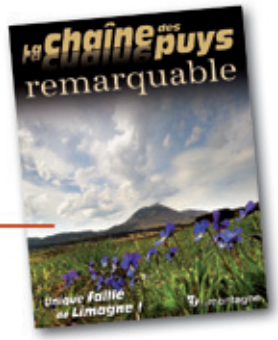

Disponibles facilement et rapidement sur CentreFrance boutique.fr

*+ participation aux frais d'envoi

■ **Création reprise**

Le dispositif 2014 d'aide aux entreprises

Ce programme mené à l'initiative du Conseil général du Puy-de-Dôme, a pour objectif de soutenir la création et la reprise d'entreprises du secteur de l'artisanat de proximité. Il offre, par le biais de subventions, une aide aux investissements suivants : immobiliers (construction, rénovation, aménagement... sous réserve que les travaux soient effectués par un professionnel), mobiliers, acquisition de locaux professionnels, de fonds de commerce, de murs commerciaux, de parts sociales.

Bénéficiaires et conditions

En sont bénéficiaires les entreprises de l'artisanat en création ou reprise, d'une superficie maximum de 300 m², dont l'activité correspond à certains codes NAF et situées en zone rurale (sont exclues les communes de l'agglomération clermontoise et les pôles urbains).

L'entreprise doit être la première d'une nature d'activité en création sur la commune ou la dernière en cas de reprise. La création ou reprise d'une activité déjà présente pourra être étudiée en fonction du besoin avéré du territoire et à la condition que cette activité ne concurrence pas une activité existante sur la zone de chalandise (étude de marché).

Les projets de développement pourront exceptionnellement être étudiés au cas par cas pour les seules activités de quotidienneté lorsqu'il s'agit du dernier commerce de cette activité sur la commune et sous réserve que l'attribution d'une telle aide conditionne le maintien de l'activité.

Montants de l'aide

25% maximum des investissements éligibles hors taxes.
Subvention plafonnée à 10 000 €.
Montant minimum d'investissements à réaliser : 10 000 €. ■

Contact : CMA63 : Michèle MASSON - 04 73 31 52 15

■ **Financement**

La SIAGI* innove en proposant une pré-garantie !

Afin d'optimiser les chances, pour les entreprises artisanales de se voir accorder un crédit, la SIAGI, en collaboration avec le réseau des CMA d'Auvergne, propose une pré-garantie à l'artisan.

L'objectif est de faire valider, en amont du rendez-vous en banque, le projet de financement d'une part par la CMA sur les aspects économiques et, d'autre part, par la SIAGI sur les aspects financiers. Ce dispositif permet une sécurisation du prêteur et de l'emprunteur et réduit les risques de défaut.

Sont concernés par ce dispositif les projets de création, reprise et croissance d'entreprises artisanales. Les programmes finançables concernent tous les financements d'actifs sur une période allant de 3 à 15 ans. ■

**Société Interprofessionnelle Artisanale de garantie d'Investissements*

Contacts : CMA63 : Michèle MASSON - 04 73 31 52 15
SIAGI : Mélanie GHROUS - 04 73 31 23 91

Siagi
Garantir l'accès au crédit

Communiquez votre passion

25€70 HT
LE MILLE
Quantité minimale 10 000 exemplaires
FRANCO DE PORT

Flyers A4 (21 x 29,7 cm) Recto/verso quadri

OU

Flyers A5 (15 x 21 cm) - 4 pages Recto/verso quadri

Quantité minimale : 10 000 exemplaires
Fichiers fournis par vos soins
À partir de 50 000 exemplaires : prix dégressif, nous consulter

FUSIUM IMPRIMERIE gj
04 73 73 25 25

■ **Les Artimobiles**

Dans les collèges du Puy-de-Dôme

Les Artimobiles vont sillonner du 17 mars au 25 avril 2014 les routes de France, pour aller directement à la rencontre des collégiens et leur faire découvrir les 250 métiers de l'Artisanat.

Ces six voitures colorées et équipées de logiciels embarqués, chacune dédiée à un centre d'intérêt privilégié des jeunes (musique et son - mécanique et transports - maison et déco - sports et nature - gourmandises et arts de la table - images, modes et beauté), ont fait étape dans les cours de quatre collèges du Puy-de-Dôme les 20 et 21 mars derniers.

Les élèves de 4e et de 3e des collèges Roger-Quilliot à Clermont-Ferrand, Marc-Bloch à Cournon, Pierre-Mendès-France à Riom, Lizignat à Saint-Germain-Lembron (associé au collège Jules-Ferry à Brassac-les-Mines) ont ainsi bénéficié de sessions de découvertes d'une heure trente, co-animées par des spécialistes de la formation à l'Artisanat et des artisans : présentation de l'Artisanat, libre utilisation des outils informatiques embarqués dans les voitures et dialogue avec les professionnels.

Cette opération nationale, relayée sur le terrain par l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), ses organisations professionnelles et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, est menée en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale et les Inspections Académiques dans le cadre du programme de « Découverte professionnelle ». ■

■ **Forums des métiers et de l'orientation**

Les métiers de l'artisanat exposés !

Cette année encore, la Chambre de métiers et de l'Artisanat aux côtés de l'Institut des Métiers avaient répondu présents à la demande des CIO pour participer aux traditionnels Forums des Métiers et de l'Orientation organisés les 4 février à Issoire et 6 février à Châtel-Guyon dans le cadre du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations.

L'occasion pour les élèves de 3e des établissements scolaires des bassins Riom-Combrailles et Issoire en recherche d'orientation de bénéficier d'un temps d'échanges avec les professionnels mobilisés dans les secteurs de la coiffure, de l'esthétique, de la fleuristerie, du bâtiment, de la maintenance de véhicules, de l'alimentaire et de l'hôtellerie-restauration, mais aussi avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en partenariat avec le Centre de formation des Apprentis pour recueillir ainsi de précieux conseils nécessaires à la construction de leur projet personnel. ■

Vous souhaitez recruter un apprenti...
La CMA63 vous accompagne !

>1 **Téléchargement** de l'enquête apprentissage sur le site internet CMA63 **+ transmission** du document à la CMA 63

>2 **Contrôle de la validité** de l'offre d'apprentissage par la CMA63

>3 **Contact** avec l'employeur **pour validation et diffusion** de l'offre

>4 **Enregistrement** de l'offre d'apprentissage **sur le site Auvergne Alternance**

>5 **Suivi de l'annonce** avec l'employeur et **accompagnement** dans l'intégration du jeune

Plus d'infos:
CMA63
Bruno Bouchet - 04 73 31 52 08
bruno.bouchet@cma-puydedome.fr

Poursuivre et renforcer la dynamique régionale

Le programme de mandature adopté il y a maintenant un peu plus de 2 ans par nos instances pour la période 2011 – 2015 a été conduit avec efficacité par le réseau régional auvergnat puisque, d'ici la fin de l'année 2014, nous aurons atteint les objectifs fixés et réalisé plus de 15 % d'économies.
En ce qui concerne les réseaux de l'information par exemple, nous avons construit un système informatique totalement nouveau et régionalisé qui permet à chaque collaborateur de disposer des dernières évolutions techniques adaptées à ses besoins. Des outils nécessaires pour apporter le service de qualité que nos ressortissants sont en droit d'obtenir, en améliorant les conditions de travail de nos agents et maîtrisant les charges de structure.
Une belle réussite ! Mais il nous faut aller encore plus loin.
C'est pourquoi, avec les élus et les collaborateurs du réseau nous lançons une nouvelle dynamique de construction de projets baptisée « Stratégie 2014 – 2020 » plus spécifiquement axée sur la formation et l'économie sans négliger pour autant l'organisation administrative et celle de la communication qui doivent continuer à évoluer.
La réussite de ce nouveau challenge suppose un travail collaboratif permettant à chacun de s'approprier les orientations définies et de les mettre en œuvre pour assurer la pérennité de nos entreprises et conforter nos compagnies dans leur rôle d'accompagnement.

Le Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne
Christian Vabret

JEMA 2014 EN AUVERGNE : LE TEMPS DE LA CRÉATION

Les 4, 5 et 6 avril prochain les Journées Européennes des Métiers d'Art invitent le grand public à rencontrer des hommes et de femmes de passion. Au programme en Auvergne : journées portes ouvertes dans les ateliers, expositions, démonstrations et conférences.

La qualité exige du temps

Les Journées Européennes des Métiers d'Art 2014 sont porteuses d'un axe thématique fort de sens pour ce secteur, le Temps de la création. Ce fil d'Ariane permettra de mettre en lumière l'ADN même des métiers d'art, le juste temps. Valeur commune et fondamentale des métiers d'art, le temps se retrouve à chaque étape d'une « vie de métiers d'art » : le temps de la formation et de la transmission, le temps du geste au service de la recherche, de l'innovation et de la créativité, le temps de la rencontre qui régit le sur-mesure, le temps d'une fabrication pérenne.

Sans s'opposer à l'accélération d'un monde en mutation, les métiers d'art invitent à porter un autre regard sur le temps, sur ses vertus éducatives et son potentiel pour en faire un atout économique. Ils font écho à la prise de conscience actuelle qui s'oppose à l'idée de surconsommation et du « tout jetable ». Par essence, les professionnels des métiers d'art incarnent cette valeur : au cœur de l'économie locale, ils réalisent des produits personnalisés qui ont une identité et une âme.

Acteurs de l'économie et de la création

Si les métiers d'art sont pour la France et l'Europe les meilleurs ambassadeurs de leurs savoir-faire et de leur art de vivre, ils sont aussi de véritables acteurs d'une économie de la création : au carrefour de l'art, du monde des entreprises et de la technologie, les ateliers d'art constituent de véritables laboratoires de l'innovation, capables d'engendrer des retombées tangibles dans des secteurs connexes des industries créatives comme la mode, le luxe, l'architecture, l'édition, le design. Et s'il est entendu qu'un métier d'art est synonyme de savoir-faire, il convient d'affirmer une autre réalité, ignorée ou oubliée : ce savoir-faire est tout autant un « savoir-penser ». Parce que la maîtrise du geste est liée intrinsèquement à la capacité de comprendre, de créer et d'inventer, le champ des métiers d'art est devenu un espace de dialogue entre tradition et innovation.

Du nord au sud et d'est en ouest, partout en Auvergne...

Pendant 3 jours, le public pourra partir à la découverte des talents et savoir-faire des métiers d'art en ateliers ou hors les murs. Céramistes, ébénistes, verriers, modistes, etc., ces professionnels dévoileront leurs univers en ouvrant les portes de leurs ateliers. Au fil de la programmation, petits et grands découvriront des ateliers, des centres de formation, visiteront des expositions, participeront à des tables rondes, à des workshops et bien plus encore. Des démonstrations de savoir-faire agrémenteront rencontres et dialogues, et révéleront le travail de la matière.

Portées au niveau national par l'INMA (Institut National des Métiers d'Art) et relayées en Auvergne par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et de nombreux partenaires institutionnels (Conseil régional d'Auvergne, Conseils Généraux, Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Fondation du Patrimoine) et privés (Ateliers d'Art de France, MAAF, Banque Populaire, Crédit Mutuel, La Montagne, France Bleu Pays d'Auvergne, le Centre des Monuments Nationaux, Les Musées Douët et de la Haute Auvergne), les Journées Européennes des Métiers d'Art contribuent d'année en année à faire évoluer les regards sur ces métiers exigeants et créatifs.

Retrouvez le programme des JEMA en Auvergne sur www.crma-auvergne.fr

Pour nous les PROS
MAAF PRO S'ENGAGE
Vous conseiller pour mieux vous accompagner et vous protéger
Vous donner accès aux services MAAF à tout moment
Vous écouter toujours plus pour mieux vous satisfaire
Reconnaître votre confiance et votre fidélité
Vous simplifier les démarches au quotidien
POUR EN SAVOIR PLUS
Contactez votre Conseiller MAAF PRO au N° Vert 30 15
Connectez-vous sur maafpro.fr
MAAF
PRO
la référence qualité pro

■ **Événement**

Les Journées Européennes des Métiers d'Art : trois jours d'immersion au cœur de l'excellence

Ce ne sont pas moins de 180 ateliers auvergnats qui participeront aux Journées Européennes des Métiers d'Art. Portes ouvertes, expositions, démonstrations, conférences... Les JEMA seront cette année encore un moment exceptionnel pour l'Artisanat d'Art et une belle occasion de découvrir la passion et les savoir-faire.

Plusieurs rendez-vous sont organisés dans l'Allier

« Valorisation des œuvres textiles » : le Centre National du Costume de Scène propose un workshop « La valorisation des œuvres textile - l'art du mannequinage » autour du travail spécifique de préparation d'expositions. Cet atelier pratique est construit autour du « mannequinage », particularité du CNCS et des musées textiles, pour la présentation des costumes historiques : confection de jupon, corset, ou autres volumes qui servent à la reconstruction du corps sur un mannequin.

Samedi 5 avril à 15 h : visite guidée de l'exposition « Plein feu sur les collections » à deux voix, avec un guide conférencier et une personne du service des collections.

Dimanche 6 avril à 15 h : conférence-débat « La valorisation des œuvres textiles, préparation d'une exposition pas à pas », animée par Delphine Pinasa, Directrice du CNCS.

« Le Papier dans tous ses états » : au Musée de l'Illustration Jeunesse de Moulins, les élèves du lycée Jean-Monnet d'Yzeure présenteront leurs travaux d'abat-jour réalisés à partir de papier nouvelle génération.

« Les arts de la table » : dans le cadre du réaménagement de la section consacrée à la faïence de Moulins, le musée Anne-de-Beaujeu présentera les travaux réalisés par les élèves du lycée Jean-Monnet, section verrerie, autour des arts de la table.

Dans le Cantal, des événements d'exception

« Goudji ou l'art de l'orfèvrerie » : mise en lumière des œuvres religieuses réalisées par l'artiste pour la ville de Saint-Flour exposées dans la Cathédrale, dans la salle capitulaire du musée de la Haute-Auvergne et au musée d'art et d'histoire Alfred-Douët. Goudji anime une visite conférence, ouverte à tous, samedi 5 avril à 15 h.

« Le temps de la découverte des Métiers d'Art en Pays de Murat » : une vingtaine d'artisans exposent leurs œuvres et réalisent des démonstrations dans leurs ateliers et à la Halle de Murat.

« Retour aux sources » : une exposition-vente et des démonstrations se tiennent au Château de Laroquebrou.

« Moments partagés avec l'Artisanat d'Art » : le lycée Saint-Géraud d'Aurillac accueille une dizaine d'artisans.

La Haute-Loire sera le théâtre de nombreuses manifestations

« Temporel » : une exposition pour poser un autre regard sur le temps. Dans un lieu exceptionnel chargé d'histoire, l'Hôtel du Département au Puy-en-Velay, sculpteurs, ébénistes, joailliers, potiers, luthiers, tapissiers décorateurs, restaurateurs... vont exposer des pièces issues de savoir-faire traditionnels ou plus modernes et vous faire découvrir leur « juste temps ».

« Le temps d'une pause » : les artisans investissent les yourtes de Chavaniac pour vous faire découvrir le temps d'un week-end leur démarche de création et de restauration. Un détour par le château de Lafayette vous permettra de découvrir d'autres travaux de restauration de patrimoine : boiseries, tapisseries, dorures... En collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire du SMAT du Haut-Allier, une visite guidée gratuite du château est organisée le dimanche 6 avril à 14 h 30.

« Les Arts de la Table - De la terre aux papilles » : six ateliers de potiers présentent leurs dernières créations dans le domaine des arts de la table : coupes, bols, théières, assiettes en faïence, grès, sigillées, raku... L'hôtel-restaurant de la Sapinière, établissement renommé de Brioude, offre un cadre idéal à cette manifestation.

« Temps présent » : à la Chaise-Dieu, des artisans se regroupent vers l'abbaye et présentent leurs créations.

« Le temps de créer » : à la Seauve-sur-Semène, les artisans prennent le temps d'expliquer leurs techniques en exposant leurs réalisations et en faisant des démonstrations de leur savoir-faire. Ils font partager leur goût pour la matière le temps d'une création.

« Passeurs de temps » : à Saint-Ilpize, les artistes et artisans du Val d'Allier vous présentent des créations originales.

Dans le Puy-de-Dôme, des rencontres avec les Artisans d'Art

« Le temps de la création au Domaine de la Prade à Cébazat » :

- Rencontre avec les artisans d'art, exposition vente

Une trentaine d'artisans d'art et artistes présentent et proposent à la vente leurs dernières créations. Au programme : démonstrations, découverte des techniques et des matières, échanges avec les professionnels répartis dans plusieurs bâtiments du domaine.

- Exposition de prestige au château

Le château du Domaine de la Prade, demeure bourgeoise de la fin du XIX^{e} siècle, accueille une exposition d'œuvres uniques réalisées par des artisans d'art et des artistes de la région.

L'occasion de découvrir des métiers créatifs et innovants inspirés par des savoir-faire anciens.
Ouverture exceptionnelle de ce lieu patrimonial à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art. L'exposition sera prolongée jusqu'au 10 avril pour l'accueil du public et des scolaires.

« Les 20 ans du Thiers » : le couteau « Le Thiers », à la silhouette épurée, a été imaginé comme un outil de promotion de la coutellerie du bassin thiernois. Il connaît un succès important depuis sa création en 1994. À l'occasion des JEMA, la Confrérie du couteau « Le Thiers » et le Musée de la Coutellerie ont invité les couteliers d'art du bassin à créer un couteau. Venez découvrir les réalisations de ces artisans aux savoir-faire exceptionnels.

« Florilège d'ébénisterie » : le Château d'Aulteribe ouvrira ses portes et propose une exposition de douze meubles estampillés choisis pour l'exceptionnelle qualité de leur facture. Visite de l'atelier de restauration d'ébénisterie et présentation de la formation au Brevet Technique des Métiers Supérieur en ébénisterie.

« Les Ateliers de la varlope » : à Cisterne-la-Forêt, les artisans d'art des Combrailles accueillent le public dans un vaste atelier. Au programme : exposition d'œuvres, démonstration de savoir-faire, rétrospective sur les outils d'autrefois, découverte des essences de bois de la région. ■

Les artisans d'art vous ouvrent les portes de leur atelier.
Une occasion unique d'aller à leur contact et de mesurer leurs techniques et savoir-faire

Allier

PASSIONNÉMENT MOSAÏQUE
Rosine Burgevin
Mosaïste
Rue de la Mémoire
03250 Chatel-Montagne
Tél. : 04 70 59 34 11 - 06 60 90 27 80

JAROVERRE
Hans Uijl
Vitrailliste, restaurateur de vitraux, bombeur de verre
La Gare - 03330 Louroux-de-Bouble
Tél. : 04 70 56 44 59

LES CRÉATIONS VULTUS
Magali Bécart
Tailleur - Couturier
9, rue Grande - 03370 Saint-Sauvier
Tél. : 06 60 32 26 66

LÉZARD DE FEU
Éric Pélissier
Potier de grès, raku, modeleur mouleur
3, place du 18 Juin 1940
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
Tél. : 06 50 83 94 30 - 04 70 20 88 38

Cantal

L'ANGLE DU 13
Sylvie Loudières - Peintre cartoniste
13, rue des Farges - 15000 Aurillac
Tél. : 06 86 33 58 85 - 04 71 48 17 36

VINCENT CRÉATIONS
Vincent Lopez - Ferronnier
Rue principale - 15140 Saint-Chamant
Tél. : 04 71 67 91 56

ATELIER DÉCO LIGNE
Christophe Jean - Calligraphe
16, avenue du Général-de-Gaulle
15500 Massiac
Tél. : 06 08 33 18 70

DELOS FRANCE
Gérard Delos
Fabricant de parapluies
14, rue du Rocher - 15000 Aurillac
Tél. : 04 71 48 86 85 - 06 82 66 82 03
mail : gerard.delos@laposte.net

POTERIE DE LA BOISSONNIÈRE
Géraldine et Noël Poulain
Potier de grès et de porcelaine
La Boissonnière - 15300 Chavagnac
Tél. : 04 71 20 03 41
mail : boissonniere@wanadoo.fr

FORGE D'ART
André Delrieu
Ferronnier, fabricant et restaurateur de luminaires
Le Mourdier - Rue du pont de Comblat
15800 Vic-sur-Cère
Tél. : 06 81 64 08 47

MENUISERIE CHRISTIAN PALAT
Christian Palat
Fabricant et restaurateur d'horloges en bois
Le Bourg - 15140 Drugeac
Tél. : 06 08 15 77 75

ATELIER D'ARTISTE GALERIE D'ART
Danielle Waechter - Peintre
Le Bourg - 15310 Tournemire
Tél. : 04 71 43 60 71 - 06 77 59 59 38

ANGL'ARTS
Johanna Chaumeil - Lissier
Le Bourg - Maison d'Artisan d'Art
15380 Anglards-de-Salers
Tél. : 06 88 69 09 68 - 04 71 67 33 61

L'INVITATION AU VOYAGE
Chantal Beaslay
Sculpteur statuaire, peintre
Rue du Pont - 15150 Laroquebrou
Tél. : 06 10 93 03 77

MÉDIA PHOTOS
Didier Van Theemst
Photographe illustrateur
3, place de l'Europe - 15600 Maurs
Tél. : 04 71 49 03 79 - 06 52 70 87 62

COUTELLERIE CHARLES CIBIEL
Charles Cibiel - Coutelier
3, rue de la Chaumière - 15230 Cezens
Tél. : 09 83 58 97 76 - 06 87 80 93 60

GALERIE OR ROUGE
Rose Desmaisons - Émailleur sur lave
Place de La Fontaine - 15240 Antignac
Tél. : 04 71 68 73 06 - 06 71 43 19 29
mail : rose.desmaisons@sfr.fr

Haute-Loire

POTERIE D'ARD'HUY
Hubert Rouchouze - Potier de grès
Route d'Ard'Huy - 43200 Yssingeaux
Tél. : 04 71 65 15 82

LES PETITS FAUTEUILS D'AUDREY
Audrey Loyer
Tapissier d'ameublement, tapissier décorateur
33, avenue d'Auvergne 43100 Brioude
Tél. : 04 71 74 91 16

ATELIER RICHY
Maximiliane Richy
Restaurateur de faïence, de porcelaine, d'objets en verre ou en cristal
1, rue de la Croix des Rameaux
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 06 60 50 77 24

FABLUMINAIRES
Fabienne Fautrad
Fabricant et restaurateur d'abat-jour
Montferrat
43260 Saint-Étienne-Lardeyrol
Tél. : 04 71 03 56 22 - 06 28 19 75 25

ÉVELYNE GALINSKI SCULPTURE
Évelyne Galinski
Céramiste
Lieu-dit « Durand » - 43530 Tiranges
Tél. : 06 28 30 02 62

ATELIER DE PIERRE-SÈCHE
François-Christophe Januel
Tailleur de pierre
28 chemin Gendriac
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. : 06 80 73 67 97

ATELIER DE VITRAIL
Jacqueline Zwickel
Vitrailliste
Les Arbres - La Ferme Saint-Antoine
43270 Monlet
Tél. : 04 71 00 71 39 - 06 21 07 43 46

ATELIER DE LANGELLIÈRE
Anne Banteignie
Céramiste
Le Bourg
43140 Saint-Victor-Malescours
Tél. : 04 71 66 28 90

L'ATELIER GABRIEL
Véronique Christophe-Luginbuhl
Sellier, maroquinier
3, rue du Pradou
43410 Lempdes-sur-Allagnon
Tél. : 06 74 77 39 67

PERLES D'ART
Séverine Leblond
Perlier d'art
5, rue du Vivarais
43290 Saint-Bonnet-le-Froid
Tél. : 04 71 61 42 90 - 06 05 24 96 23

ARLETTE ET MARC SIMONCÉRAMISTES
Arlette et Marc Simon
Céramistes
Route de Saint-Agrève
43400 Le Chambon-sur-Lignon
Tél. : 04 71 59 26 68 - 06 80 74 95 50

FERRONNERIE, FORGE ET CRÉATION
Éric Mignon
Ferronnier
Lieu-dit « Rouvelet » 43300 Chastel
Tél. : 04 71 77 45 99

PHILIPPE PUBELLIER
Tapissier d'ameublement, tapissier décorateur
Le Bourg - 43000 Polignac
Tél. : 04 71 02 56 42 - 06 69 90 56 42

ATELIER JACQUES MANSUY
Jacques Mansuy
Ébéniste
La Chazorne - 43800 Beaulieu
Tél. : 04 71 08 12 70 - 06 86 64 45 53

ATELIERS DU CHAT BOTTÉ COSTUMIER
Pascale Richy
Costumier
1, rue de la Croix des Rameaux
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 01 02 84

ATELIER ENTRE TERRES
Cécile Martin
Céramiste
Chemin du Soucheron
43200 Grazac
Tél. : 06 22 18 23 49

Puy-de-Dôme

L'ÎLE AUX PIERRES
Aurélie Coquerel
Émailleur, tailleur de pierre
Place des Croix-Vieilles - 63114 Montpeyroux
Tél. : 06 24 03 73 42

COULEURS DE CRATÈRES - CRÉALAVE
Lionel Decourteix - Tailleur de pierre
18, rue Cugnot - 63540 Romagnat
Tél. : 04 73 87 57 80

ATELIER POLYVALENT DES COMBRAILLES
Guy-Michel Lamotte - Fabricant et restaurateur de maquettes
11, rue Mairie - 63410 Vitrac
Tél. : 04 73 86 64 52

LES CHAPEAUX DE FANNY
Fanny Picard - Modiste
La Fougère - 63590 Auzelles
Tél. : 04 73 72 29 35 - 06 42 91 47 95

COUTURES RYSE
Maryse Pirel - Tailleur-couturier, brodeur
3, rue Sous-la-Croix
63800 Saint-Georges-sur-Allier
Tél. : 04 73 69 55 48

AU BOIS TOURNICOTÉ
Sébastien Combette
Tourneur sur bois, fabricant et restaurateur de jeux et jouets
Le Bourg - 63880 Le Brugeron
Tél. : 09 61 44 22 97

ATELIER GALERIE CÉRAMIQUE
Martine Nonnemacher - Céramiste
63460 Teilhède
Tél. : 04 73 63 55 54 - 06 81 93 18 59

SELLERIE BOURRELLERIE DE CHABOISSIER
Jean-Yves Gallien - Sellier
Chaboissier - 63980 Fournols
Tél. : 04 73 72 14 38

ATELIER DE LAVE ÉMAILLÉE
Marie-Catherine Masseboeuf
Émailleur
1, route de Durtol - 63830 Nohanent
Tél. : 04 73 88 35 11

ATELIER GSQ
Grégoire Schmitt-Quenelet
Bijoutier en métaux précieux, orfèvre
7, rue de la Treille - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 25 92 80 - 06 59 68 93 98

FONTAINES PÉTRIFIANTES DE SAINT-NECTAIRE
Éric Papon - Staffeur stucateur
1, av. du Dr-Roux - 63710 - Saint-Nectaire
Tél. : 04 73 88 50 80

ATELIER NOOM
Emmanuelle Bideau - Céramiste
9, rue de la Pauze - 63130 Royat
Tél. : 06 63 82 91 14

FUSION DE LAVE
Philippe Lebouteiller - Céramiste
17, route de Marsat - 63530 Volvic
Tél. : 06 21 19 22 76

POTERIE GRÉGOTTIER
Florian Minodier - Potier
Grégottier - 63380 Miremont
Tél. : 07 85 05 44 19

MC TERRA
Martine Cuenat - Céramiste
12, rue du Fort - 63320 Chidrac
Tél. : 04 73 54 90 41 - 06 87 48 90 76

LA FORGE DU LUGUET
Emmanuel Correia - Ferronnier
Le Luguet - 63420 Anzat-le-Luguet
Tél. : 04 73 71 74 10

ATELIER ROCHIAS
Richard Auzance
Restaurateur de meubles
7, les Faures - 63190 Orléat
Tél. : 04 73 53 62 46 - 06 02 31 11 69

AU FIL DE LA FLAMME
John Chiapello - Coutelier
Riberolles - 63390 Espinasse
Tél. : 06 07 50 45 01

AUX PLAISIRS DES SIÈCLES SARL COSSON
Françoise Pinel - Ébéniste
41, rue du Port - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 38 60 - 04 73 84 73 94

ÉCLATS DE VERRE
Florence Nore - Fileur de verre, vitrailliste
3, place Royale - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 06 37 51 72 87

POTERIE DU COLOMBIER
Stéphanie Dusseau
Céramiste, potier de terre cuite
Le Colombier - 63590 La Chapelle-Agnon
Tél. : 06 50 16 26 68

ATELIER DEGRÉS 960
Emmanuel Abrial - Graveur sur pierre
9, rue de l'Auzon - 63122 Theix
Tél. : 06 77 17 77 80

ATELIER DU MUSÉE DE LA COUTELLERIE
Claire Maurer-Montauze - Coutelier
58, rue de la Coutellerie - 63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 58 86

MARBRERIE GERBOD
Pascal Gerbod - Marbrier
24, rue des Ronzières - 63000 Clermont-Fd
Tél. : 04 73 92 26 56

L'ATELIER DE MARTINE PUISSANT
Martine Puissant - Bijoutier fantaisie
28, rue de l'Hôtel-de-Ville - 63200 Riom
Tél. : 04 73 86 21 04

TERRES CREUSES
Didier Tremoureux
Céramiste, potier de grès
12, rue de la Fontaine - Olpilière
63610 Besse-et-Saint-Anastaise
Tél. : 06 78 60 81 24 - 06 87 35 65 20

POTERIE DU BEFFROY
Georges Grande - Céramiste
6, place du Mèze
63610 Besse-et-Saint-Anastaise
Tél. : 04 73 78 50 09

SYLVIE SAURET LUTHIER
Sylvie Sauret - Luthier
Les Barges - 63220 Chaumont-le-Bourg
Tél. : 06 61 50 97 71 - 04 73 72 67 18

ARABESQUE
Charlotte Soleillant
Tapissier décorateur
53, av. du Gal-de-Gaulle - 63300 Thiers
Tél. : 06 50 02 33 56

PROFESSIONNELS, SOYEZ LÀ OÙ VOS CLIENTS VOUS CHERCHENT !
Directetproche.fr
DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS POUR CRÉER VOTRE VITRINE OU VOTRE BOUTIQUE EN LIGNE.
BANQUE POPULAIRE
DU MASSIF CENTRAL
BANQUE & ASSURANCE
www.massifcentral.banquepopulaire.fr
BANQUE POPULAIRE
LA BANQUE QUI DONNE ENVIE D'AGIR

FORMATION CONTINUE

Un investissement gagnant pour développer son activité

Remise à niveau en comptabilité, création d'un site Web, ou formations qualifiantes pour améliorer sa compétitivité… la formation continue offre de multiples possibilités de développer ses compétences pour s'adapter à un environnement économique en plein mouvement.

La formation continue des artisans est une préoccupation essentielle pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat qui propose un éventail très large de formations répondant aux attentes des chefs d'entreprises et actifs de l'artisanat.

Regroupées autour de thématiques d'actualité et au cœur de l'entreprise (gestion financière, stratégie commerciale, gestion des ressources humaines, management, développement personnel et informatique et Internet), elles permettent d'introduire avec efficacité de nouveaux outils et de nouvelles méthodes, les plus pratiques et concrètes possibles, pour une application directe et immédiate en entreprise.

Après un diagnostic de ses besoins, la CMA 63 propose également aux entreprises un projet de formation personnalisé pour un ou plusieurs de leurs collaborateurs dans l'objectif d'accompagner l'évolution de l'entreprise et de fédérer une équipe autour de l'acquisition de nouvelles compétences.

Vos contacts à la CMA

Nos conseillères formation :
Nathalie ÉVENO - 04 73 31 52 13
nathalie.eveno@cma-puydedome.fr

Elda GRÉGORIS - 04 73 31 52 20
elda.gregoris@cma-puydedome.fr

Notre commercial :
Bruno BOUCHET - 04 73 31 52 08
bruno.bouchet@cma-puydedome.fr

La gestion administrative et juridique et les ressources humaines

Le recrutement et le management sont deux thématiques primordiales pour un chef d'entreprise artisanale. Le facteur humain est essentiel dans la mesure où il contribue directement à la rentabilité économique des entreprises. Il s'agit dès lors de renforcer les compétences du dirigeant en gestion des ressources humaines (G.R.H) pour une meilleure adéquation entre ses besoins en personnel et le marché du travail.

Pour vous accompagner dans cette voie, la CMA du Puy-de-Dôme propose plusieurs thématiques de stage en G.R.H.

Réussir vos entretiens d'évaluation

Maîtriser les moyens pour fidéliser vos salariés.
Savoir mener les entretiens d'évaluation.
Connaître les leviers pour motiver votre personnel et apprendre à le valoriser.
> 3 avril

Manager votre équipe

Développer vos capacités de management et de délégation.
Communiquer de manière constructive et créer un climat de confiance.
Savoir dynamiser votre équipe pour gagner en efficacité.
> 10 et 17 avril

Le Maître d'apprentissage au cœur de l'alternance

Module de base : rôles et missions
Maîtriser l'environnement juridique et administratif du contrat d'apprentissage.
Appréhender le rôle et la responsabilité du maître d'apprentissage et la réglementation en matière d'hygiène et sécurité.
> 7 avril ou 13 mai ou 16 juin

Le Maître d'apprentissage au cœur de l'alternance

Module complémentaire : communiquer avec l'apprenti
Maîtriser la gestion de l'apprenti dans votre entreprise et les relations avec les différents partenaires.
Approfondir votre rôle de professionnel formateur.
Optimiser vos relations avec l'apprenti en intégrant la psychologie de l'adolescent
> 14 avril ou 20 mai ou 23 juin

Le rôle du référent sécurité

Coordonner la démarche de prévention des risques professionnels en lien avec sa direction.
Assurer un rôle d'animateur de la sécurité dans l'entreprise.
Analyser les facteurs de risques professionnels.
Élaborer un programme de prévention et appréhender le document unique
> 8 et 15 avril

OFFRE ACCESS

ACCESS
NOUVEAU CHEF D'ENTREPRISE

Parce que la formation est un outil indispensable pour la réussite de votre projet, le service formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme **offre une journée de formation à toute entreprise nouvellement immatriculée.**

4 thématiques regroupant les principaux défis auxquels sont confrontés les jeunes chefs d'entreprise ont été spécialement identifiées.

Comprenez votre comptable > 7 avril

En une journée, apprenez à poser les bonnes questions à votre comptable pour en faire un partenaire incontournable de la réussite de votre entreprise.

Calculez vos prix de vente et établir vos devis > 16 et 23 juin

2 jours de formation pour maîtriser l'élaboration de devis et calculer vos propres prix de revient et prix de vente à partir d'une méthode simple, adaptée à votre activité.
La réalisation d'un outil informatique vous permettra ensuite d'utiliser vos documents au quotidien.

Créez vos documents commerciaux avec Publisher > 3 et 10 avril

En 2 jours, notre formateur vous accompagnera dans l'élaboration de supports de communication permettant de faire connaître votre entreprise et de valoriser votre savoir-faire.
Dès la fin du stage, vos documents seront finalisés et prêts à être diffusés !

Vous démarquer de vos concurrents > 19 mai

Une journée pour trouver les arguments permettant de lever les freins du client et justifier votre positionnement face à la concurrence.
Un formateur professionnel vous aidera à élaborer votre propre argumentaire et vous donnera les clés pour mener et conclure des négociations efficaces !

■ Coupon-réponse à retourner à :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme - Immeuble Jean-Paquet
Service Formation continue
Par courrier au **17 boulevard Berthelot 63407 Chamalières**
Par Fax : **04 73 31 52 01** ou par mail : **formation@cma-puydedome.fr**

Nom de l'entreprise : .....
Nom du chef d'entreprise : .....
Activité : .....
N° de Siret : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|_|_|
Adresse : .....
.....
.....
Téléphone : ...../...../...../...../...../
Courriel : .....

Domaines ou thématiques de Formation souhaités :
.....
.....
.....

■ **Charte d'engagement Énergie climat**

Une mobilisation générale

L'agglomération clermontoise et la ville de Clermont-Ferrand se sont engagées dans une démarche Plan Climat, conformément à la loi Grenelle II.

Cette démarche s'appuie sur les objectifs européens de réduire de 20 % les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre et de porter à 20 % la part d'énergie renouvelable dans la consommation finale, d'ici 2020.

Pour réduire ces émissions à l'échelle de la ville, une mobilisation conjointe et coordonnée de l'ensemble des acteurs majeurs du territoire était indispensable.

Le 7 janvier dernier, de nombreux acteurs économiques locaux parmi lesquels la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de- Dôme, ont rejoint le mouvement et signé la charte d'engagement Énergie Climat du territoire clermontois 2014-2020. L'occasion pour le président Serge Bagel de rappeler à tous les actions mises en place dans ce sens par la CMA du Puy-de-Dôme, en partenariat avec les organisations professionnelles.

Cette charte d'engagement officialise l'engagement des structures et des entreprises signataires dans une volonté de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, passant notamment par une baisse de leur consommation d'énergie, de développement des énergies renouvelables, de choix d'aménagement et de construction, de préservation et de valorisation des ressources naturelles locales ou d'autres actions. ■

Votre carte d'artisan 2014

Millésimée 2014, votre carte d'artisan vous sera expédiée à partir du mois d'avril. Cette carte gratuite et strictement personnelle fait foi de votre immatriculation au Répertoire des Métiers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme. Elle atteste auprès de vos clients de votre qualification et elle garantit vos savoir-faire.

La carte d'artisan permet également au Répertoire des Métiers d'actualiser ses données. La tenue à jour des informations permet de lutter efficacement contre le travail dissimulé qui pénalise les artisans en règle avec la loi. Afin de garantir l'efficacité de cette carte, vous devez signaler à la Chambre de Métiers toute modification dans la situation de votre entreprise (adresse, activité, mention du conjoint collaborateur). Une nouvelle carte prenant en compte ces modifications vous sera adressée. Pour toute perte ou vol, un duplicata peut être délivré. Enfin, en cas de cessation d'activité, cette carte doit obligatoirement être restituée lors de la formalité de radiation.

Des avantages offerts aux artisans !

Pour la première fois cette année, la carte artisan permettra aux artisans, leurs conjoints collaborateurs ainsi que leur famille de profiter d'avantages personnels :
- un accès à plus de 23 000 offres de proximité dans le domaine du sport, des loisirs, du bien-être et de la culture ;
- la possibilité de demander un avantage souhaité (modèle participatif) ;
- la possibilité de communiquer sur une offre ou un produit à destination des bénéficiaires actifs (+ 1,2 millions à ce jour) sans aucune contrepartie financière (pas de droit d'entrée, ni de rétrocession sur le chiffre d'affaires généré).

L'accès à ces avantages sera très simple ! Il faudra se munir du numéro inscrit au dos de chaque carte et se connecter sur une plateforme dédiée : http://www.artisanat.fr/avantages

Une déclinaison via une application mobile sur téléphone et tablette (Androïd et Apple) est également prévue. ■

| www.cfe-metiers.com

■ **Agriculteurs - Artisans**

Les bâtiments agricoles, un enjeu qui rassemble

La profession agricole et celle du bâtiment main dans la main pour soutenir un plan de modernisation des bâtiments d'élevage ambitieux.

À la veille du comité de concertation du FEADER, les présidents des organisations professionnelles agricoles, de l'artisanat et du bâtiment (Chambre régionale d'agriculture, Jeunes Agriculteurs et FNSEA Auvergne, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, CAPEB et FFB) ont expliqué, à l'occasion d'une rencontre, qu'ils partageaient le souhait que l'enveloppe dédiée à la modernisation des bâtiments agricoles soit à la hauteur des ambitions affirmées par le Président de la République au Sommet de l'Élevage.
Ainsi, ils ont rappelé qu'1 euro d'aides engendrait un investissement de 7 euros dans l'économie locale. *« La dynamique de l'emploi et l'économie de nos territoires en dépendent ! »*, estiment les organisations professionnelles dans un communiqué commun. La rencontre a également acté le projet de construction d'une charte commune qui validera les ambitions de chacune des entités au service de l'économie régionale. La collaboration de ces deux secteurs économiques, que sont l'agriculture et le bâtiment permettra d'optimiser la construction de bâtiments agricoles répondant aux besoins spécifiques, à l'image de la créativité et de l'esprit d'innovation des professionnels ancrés sur les territoires. *« La performance de nos exploitations agricoles dépend de la qualité des bâtiments »* a rappelé, à cette occasion, Patrick Escure, président de la FNSEA Auvergne. De leur côté, les professionnels du bâtiment mettent en avant les compétences techniques dont ils disposent dans un domaine très réglementé et spécialisé. ■

ANNÉES TAUX
3 - 0
FINANCEZ VOTRE DAILY À 0%* SUR 36 MOIS !
IVECO CAPITAL
IVECO
WWW.IVECO.FR
MARTENAT AUVERGNE
73, av. du Brézet - CLERMONT-FD
Tél. 04 73 98 98 00
www.martenat.fr
MARTENAT NORD AUVERGNE
Les Thomassins - 03300 CREUZIER LE VIEUX
Tél. 04 73 98 08 63
www.martenat.fr
*Financement en crédit-bail sur 36 mois. Règlement par prélèvement automatique. Frais de dossier : 120€. Exemple : pour un montant de financement de 10 000€, vous remboursez un premier loyer de 1000€ HT, suivi de 35 loyers mensuels de 254,30€ HT et une option d'achat de 100€ HT. Offre soumise à conditions, réservée aux professionnels pour un véhicule défini dans l'offre vendu par les concessionnaires du réseau IVECO participant à l'opération, pour toute commande du 3 février 2014 au 30 avril 2014. Sous réserve d'acceptation du dossier de financement par CNH Industrial Capital Europe, SAS au Capital de 88.482.297€, 46-52 Arago, 92823 PUTEAUX - 413 356 353 RCS Nanterre. Offre non cumulable avec d'autres offres spéciales. D'autres financements et d'autres durées, à des conditions différentes, sont par ailleurs disponibles auprès de votre concessionnaire IVECO. Date limite de réception du dossier de financement : 30 avril 2014.

■ Pierrick LE MOUROUX, nouveau président de la CNAMS du Puy-de-Dôme

« Réunir et rassembler le plus grand nombre de métiers pour être plus fort tous ensemble »

Pierrick LE MOUROUX est président de la CNAMS du Puy-de-Dôme depuis 2013. Électricien depuis 35 ans, dont 14 passés à la tête de son entreprise LM Énergie, son parcours syndical il le doit à FEDELEC, organisation professionnelle de l'électricité et de l'électronique, pour laquelle il a occupé les fonctions d'administrateur national de QUALIFELEC puis de trésorier national du fonds d'assurance formation. Aujourd'hui, il s'occupe du quart sud-est de la France et est vice-président national des électriciens.

Quel est le rôle de la CNAMS ?
La confédération Nationale de l'artisanat des métiers et des services (CNAMS) est aujourd'hui l'organisation syndicale de l'artisanat qui regroupe le plus grand nombre de professions.
C'est un point de convergence incontournable entre les professionnels qui s'y rassemblent et l'environnement social, économique et politique.
En tant que confédération, ses missions sont multiples et sa vocation de service, unique.
Il s'agit d'une part d'accompagner, d'informer et de guider ses adhérents, et d'autre part d'assurer le rayonnement du secteur par la représentation, la négociation, la médiation et la promotion. Son organisation est un exemple de démocratie responsable qui lui confère une légitimité et une crédibilité totales.

Quel est son objectif ?
Il est devenu commun de constater la fin des destins collectifs.
La CNAMS a l'ambition de démontrer concrètement qu'il n'en est rien et qu'au contraire, le métier est une valeur qui fédère à nouveau. La CNAMS unit des corporations et cette union n'est pas fondée sur l'enfermement dans les privilèges ou les acquis mais doit rayonner comme une énergie issue d'une culture métier. Les crises identitaires ne sont pas une fatalité et les artisans sont parfaitement placés pour montrer combien leur destin collectif a du sens.

Quelle est votre priorité ?
Réunir et rassembler le plus grand nombre des 30 métiers, aussi différents les uns des autres, qui constituent la CNAMS. Pour être plus fort tous ensemble. ■

Contact CNAMS : Pierrick LE MOUROUX - 04 73 79 87 02 - plemouroux@lmenergie63.com

■ CAPEB

Journées Nationales Professionnelles de la Construction « Neuf et Rénovation »

La CAPEB 63 accueillera les Journées Nationales Professionnelles de la Construction « Neuf et Rénovation » qui auront lieu les 25, 26 et 27 septembre 2014 au sein de la Grande Halle d'Auvergne de Clermont-Ferrand.

Près de 3 000 délégués issus de l'ensemble des 96 CAPEB départementales, auront un double rôle de représentation de leur syndicat et de prescription auprès de leurs confrères. Les Journées professionnelles de la Construction regrouperont ainsi 8 Unions Nationales Artisanales : Couverture-Plomberie-Chauffage, Équipement Électrique et Électrodomotique, Maçonnerie-Carrelage, Charpente-Menuiserie-Agencement, Peinture-Vitrerie-Revêtements, Serrurerie-Métallerie, Métiers Techniques du Plâtre et de l'Isolation, Métiers de la Pierre.

De nombreuses réunions et conférences seront organisées et traiteront des spécificités des différents métiers représentés.

Parallèlement, la CAPEB 63 organise un salon professionnel ouvert à tous les artisans de la région. Il s'étendra sur 8 000 mètres carrés et réunira plus de 120 exposants, acteurs principaux du marché de la construction. Industriels, négociants, institutionnels feront découvrir aux visiteurs les innovations matérielles, techniques et technologiques dans le secteur du bâtiment.

Ce salon sera ouvert aux collégiens, lycéens, stagiaires en formation continue, apprentis des CFA de la région mais également aux professionnels du secteur : architectes, bureau d'études, services techniques, prescripteurs...

Toute la filière professionnelle pourra visiter ce salon. ■

Contact CAPEB 63 : 04 73 25 71 71

■ TVA applicable aux travaux de Bâtiment

Un vrai casse-tête chinois

Jean-Luc MERMILLON, Directeur Fiscal de la FFB a répondu lors d'une réunion aux nombreuses questions des entreprises sur le nouveau dispositif complexe de TVA (5,5 %, 10 %, 20 %) applicable aux travaux de Bâtiment depuis le 1er janvier 2014.

En cette période de rigueur budgétaire pour l'État, la FFB 63 estime que le Bâtiment a malgré tout sauvé l'essentiel avec une TVA à 5,5 % pour les travaux de construction et de réhabilitation des logements sociaux et pour les travaux de rénovation énergétique des logements achevés depuis plus de deux ans étendus aux travaux induits.

Une période transitoire pour le passage de la TVA de 7 à 10 % a été acquise même si elle est notoirement très limitée (travaux achevés avant le 1er mars 2014 ayant fait l'objet d'un paiement d'un acompte d'au moins 30 % payé avant le 1er janvier 2014 et avec paiement du solde avant le 15 mars 2014).

De même, l'abaissement à 10 % du taux de la TVA pour la construction de logements dits intermédiaires ainsi que l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties sont de nature à encourager l'acquisition de logements pour les investisseurs institutionnels.

Rénovation énergétique

Depuis le 1er juillet 2014, le gouvernement a mis en œuvre l'éco-conditionnalité des aides aux travaux de rénovation énergétique (CIDD et éco-PTZ).

Ces aides sont ainsi réservées aux clients des entreprises qualifiées justifiant de la mention « Reconnu garant de l'environnement », notamment les Pros de la performance énergétique.

Afin d'accompagner les artisans dans l'obtention de la certification les Pros de la Performance Énergétique ou pour l'obtention de la mention « Reconnu Garant de l'Environnement », la FFB 63 organise des sessions de formation. ■

Votre contact :
FFB63
Sylvia VAILLS au 04 73 17 33 37

FFB FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT

■ **Le contrat de génération**

Un outil pour anticiper la transmission de votre entreprise

Vous êtes un senior âgé de 57 ans ou plus ? Vous n'êtes peut-être pas pressé de prendre votre retraite mais, avez-vous réfléchi au devenir de votre entreprise ?

De très nombreuses entreprises, notamment commerciales et artisanales, ferment chaque année faute de repreneur. Avec le contrat de génération, vous pouvez être aidé pour anticiper cette transmission. Il vous suffit de recruter un jeune de moins de 26 ans (ou de moins de 30 ans s'il est reconnu travailleur handicapé). Pendant trois ans, vous pouvez le former et lui transmettre vos compétences en bénéficiant de l'aide de 4 000 € par an.

À l'issue, vous n'avez pas d'obligation de lui transmettre votre entreprise. Vous pouvez attendre si vous ne souhaitez pas partir immédiatement ou que vous jugez qu'il n'est pas encore prêt, ou bien choisir finalement un autre repreneur.

Votre chambre de Métiers et de l'Artisanat vous aide pour préparer la transmission de votre entreprise. ■

Contact CMA63 :
Catherine STELLMACHER - 04 73 31 5219
catherine.stellmacher@cma-puydedome.fr

L'aide s'élève à 12 000 € sur trois ans : 4 000 € par an, soit 1 000 € versés chaque trimestre.

3 objectifs majeurs

- **l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans en CDI** (ou de moins de 30 ans pour les jeunes reconnus comme travailleurs handicapés) ;
- **le maintien dans l'emploi ou le recrutement des seniors** de 57 ans ou plus (ou de 55 ans ou plus pour les salariés reconnus comme travailleurs handicapés ou s'il s'agit d'une nouvelle embauche) ;
- **la transmission des compétences et des savoir-faire,** l'aide peut être octroyée si un chef d'entreprise âgé de 57 ans ou plus recrute un jeune dans la perspective de lui transmettre son entreprise.

Pour bénéficier de l'aide, vous devez remplir un formulaire de demande auprès de Pôle emploi services au plus tard dans les trois mois suivant le premier jour du contrat d'embauche.

Plus d'informations sur www.contrat-génération-gouv.fr ou contactez votre CMA

CENTRE FRANCE
Banque Assurance Immobilier
Professionnels
Financez votre matériel, accélérez vos rentrées de trésorerie, diminuez vos charges : crédit-bail, affacturage, chèques restaurant ...
Des versions spéciales BTP existent. Parlons-en ensemble.
N° Vert 0 800 400 666
www.ca-centrefrance.fr
Espace Professionnels

Nos plus belles Photographies

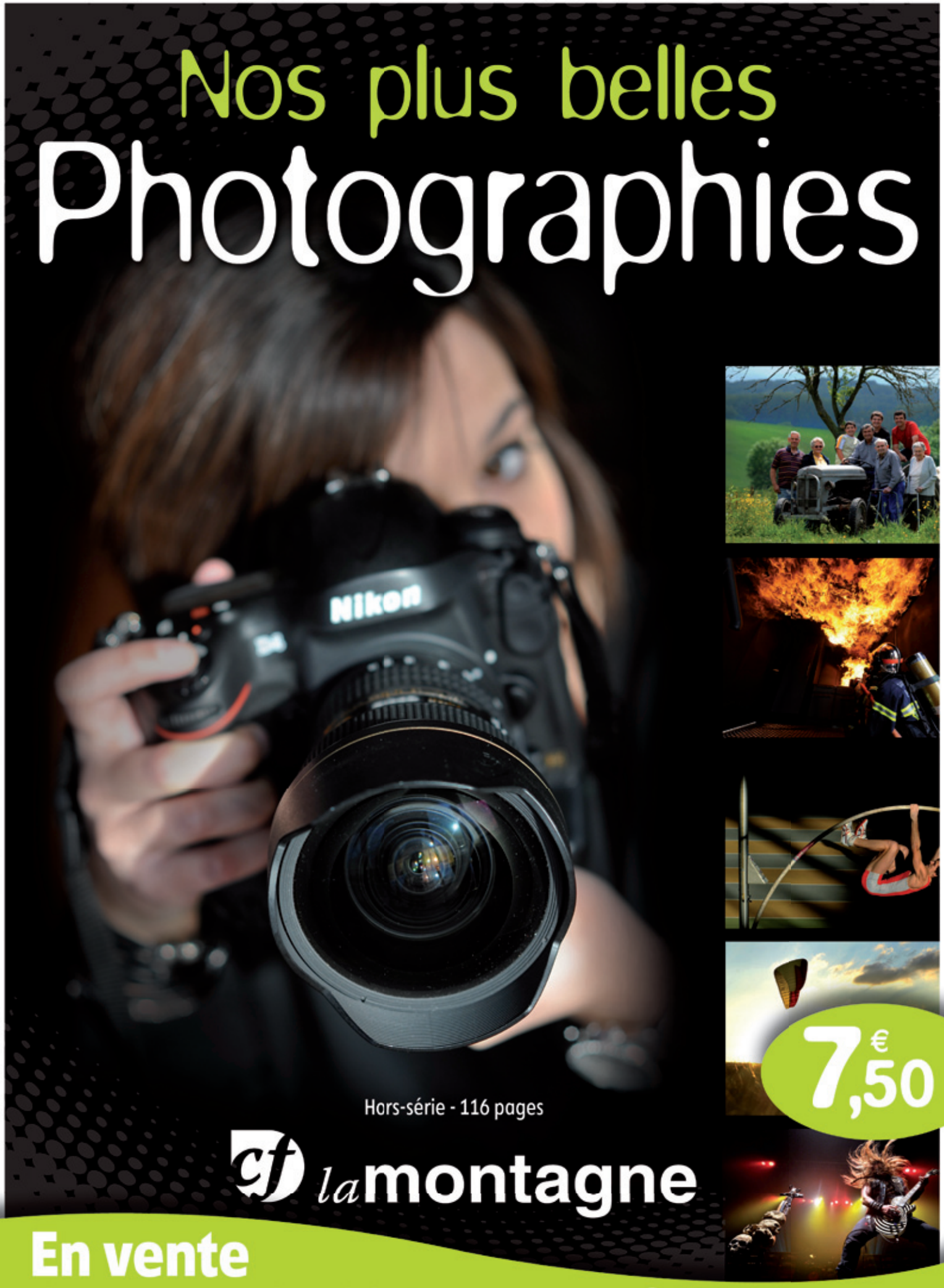

Hors-série - 116 pages

7,50 €

la montagne

En vente

chez votre marchand de journaux et sur CentreFrance boutique.fr